



Niderviller, le lundi 22 avril 2019

4^{ème} Édition

VALLEE DE LA BIEVRE EN FETE DIMANCHE 13 OCTOBRE 2019

AMICALE DU CONSEIL MUNICIPAL
ET DU PERSONNEL COMMUNAL
Mairie : 5, place Charles de Gaulle
57565 NIDERVILLER
☎ 03 87 23 80 02
émail : mairie@niderviller.com
Site : <https://www.niderviller.fr>

Madame, Monsieur

L'amicale du Conseil Municipal de Niderviller, aidée par un collectif d'associations du village et soutenue par la Communauté de Communes Sarrebourg Moselle Sud reconduit la journée :

" Vallée de la Bièvre en fête ".

Cette manifestation aura lieu le **dimanche 13 octobre 2019 de 10 à 18 heures** sur l'ensemble du complexe de salles de Niderviller.

L'objectif est toujours de faire connaître les produits de notre territoire pour valoriser nos agriculteurs, artisans, commerçants, entreprises, mais également pour promouvoir le savoir-faire de nos associations et de nos artistes amateurs.

Nous excluons toute brocante ou vide grenier de cette journée.

Des animations et présentations auront lieu tout au long de la journée à l'intérieur ou à l'extérieur du site.

La dégustation gratuite des produits proposés à la vente est autorisée ; par contre **la restauration et la buvette sont réservées exclusivement aux organisateurs.**

En ce qui concerne les stands, la participation demandée aux exposants par emplacement, sera de 10€ par tranche de 2,5 ml.

Les réservations sont prises dans l'ordre d'arrivée et dans la limite des places disponibles.

Les associations, commerçants, artisans, entreprises, agriculteurs et artistes qui souhaitent participer à cette journée sont priés de s'inscrire avant le 16 septembre 2019, au moyen du coupon ci-annexé.

Seules les réservations **accompagnées du règlement** seront prises en compte.

Les associations participant à l'organisation de cette manifestation sont dispensées de participation financière.

Pour les autres, souhaitant exclusivement présenter leurs activités (*non commerciales*) la première longueur de 2,5 ml sera gratuite, le supplément à 1/2 tarif. (*conditions à l'appréciation du Comité organisateur*).

Possibilité de mise en place le samedi 12 octobre de 15 à 17 heures et dimanche 13 octobre à partir de 8 heures.

Les organisateurs se dégagent de toutes responsabilités quant au(x) matériel(s) exposé(s). Néanmoins les locaux seront placés sous surveillance la nuit du samedi au dimanche.

Pour tous renseignements ou réservations veuillez contacter :

La Mairie de Niderviller (*pour les inscriptions et renseignements*) : Téléphone : 03.87.23.80.02

émail : mairie@niderviller.com

site : <https://www.niderviller.fr/>

Nous comptons sur votre présence pour l'animation de cette journée consacrée à la valorisation des richesses de notre territoire.

Bien cordialement, **L'amicale du Conseil Municipal de Niderviller**

Photos : édition 2017 et 2018



**Les tracteurs
anciens**

Les exposants :

**plus d'une quarantaine
d'exposants ont accueillis
environ 3000 visiteurs**



Les ballades en poney

Initiation à l'escalade



N° d'inscription,
réservé à l'organisation

N° :

date:

COUPON REPONSE

de participation à la 3^e édition
Vallée de la Bièvre en fête

à retourner avant le 15 septembre à Mairie de Niderviller :

5 place Charles de Gaulle

57565 NIDERVILLER

téléphone : 03 87 23 80 02

email : mairie@niderviller.com :

Nom, Prénom ou Raison Sociale :

Adresse :

CP :

Ville :

N° de téléphone :

Adresse Mail :

N° d'inscription au registre du commerce ou SIRET (pour les professionnels):

Produits Vendus ou Exposés :

Animations ou expositions proposées :

Participation aux frais :

Emplacement

- **intérieur** : (en fonction des disponibilités): (10 € par 2,50 m/l) : X 10 € =
- **extérieur** : à l'air libre : (10 € les 10 m² environ) : X 10€ =
- **observation** :

Branchements électriques (rallonge non fournie) : montant : 5 euros : **oui** **non** (à cocher)

Tables (2,2 ml) ou grilles d'exposition : 2€ l'unité en fonction des disponibilités :

tables: X 2 € =

grilles: X 2 € =

Soit un Total de : **euros**

Le règlement de votre réservation **doit être obligatoirement joint** à la présente demande et libellé à l'ordre de l'Amicale du Conseil Municipal de Niderviller.

Les organisateurs se dégagent de toutes responsabilités quant au(x) matériel(s) exposé(s)

La restauration et buvette seront exclusivement réservées à l'organisateur.

Possibilité de réserver par avance les repas du dimanche midi et (ou) soir, huit jours avant la manifestation (se renseigner auprès de l'organisation)

L'organisateur se réserve le droit de refuser une inscription ne répondant pas aux critères de la manifestation.

Fait à :

Date :

Nom :

Prénom :

Signature :